

Une « grande loi » pour le collectif laïcité



HOMMAGE ■ A l'appel du collectif laïcité montluçonnais, regroupant dix associations, une quarantaine de personnes ont célébré le 116^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, hier matin, place de la Mairie, devant l'arbre de la laïcité planté en « reconnaissance » au député Aristide Briand. Philippe Foltier a salué « une grande loi qui a apporté paix et harmonie à notre pays » avant de faire part de l'inquiétude des laïcs face aux « manifestations communautaires ».